

JURY PLENIER 2022-2023

Le Conseil d'Administration valide le Jury de l'IR2F pour la saison 2022-23 comme suit :

1/- Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ de Football (*titulaire*), ou Monsieur **Jacques QUANTIN**, Vice-Président de la Ligue BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ de Football, Président du Comité de Pilotage de l'IR2F (*suppléant*),

2/- Monsieur Sébastien IMBERT, Président du Jury et Directeur Technique Régional de la Ligue BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ de Football, représentant de la DTN, ou **Ludovic CORNEBOIS**, CTD PPF et Formation (*suppléant*),

3/- Monsieur Cédric BEJUY, Responsable Pédagogique de l'IR2F (*titulaire*) ou **Jordan CHAMPAGNAT**, CTD PPF et Formation (*suppléant*),

4/- Monsieur Nicolas MERMET- MARECHAL, Conseiller Technique Régional (*titulaire*), ou **Sébastien LEMERCIER**, CTD PPF et Formation (*suppléant*),

5/- Monsieur Guillaume PERREAU NIEL, Professeur d'EPS Agrégé UFR STAPS Dijon en tant que Personne Qualifiée (*titulaire*), ou **Régis PAROT**, Directeur Adjoint de FORMAPI (*suppléant*),

6/- Monsieur Hugues BOUCHER, membre du GEF, au titre de représentant des salariés (*titulaire*) ou **Monsieur Christophe POINT**, membre de l'UNECATEF (*suppléant*),

7/- Monsieur Christian PERDU, Membre de l'AE2F, représentant des employeurs (*titulaire*) ou **Monsieur Bernard PAUTONNIER**, membre de l'U2C2F (*suppléant*).